



Favoriser un Ontario plus inclusif et accessible

Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario : rapport annuel de 2021

Voyez de quelle façon l'Ontario devient plus accessible.

Visitez ontario.ca/accessibilite

Courriel : accessibility@ontario.ca

Téléphone : 416 849-8276

Sans frais : 1 866 515-2025

ATS : 1 800 268-7095

Suivez-nous sur twitter.com/ONAccessibilite

Aimez notre page facebook.com/ONAccessibilite

Suivez-nous sur linkedin.com/company/ontario-ministry-for-seniors-and-accessibility

ISSN 1911-818X (Impression)

ISSN 1911-8198 (Web)

Le présent document a été préparé par le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité.

This document is available in English.

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2022

Table des matières

Message du ministre	4
Conseil et comités prévus par la loi.....	7
Conformité et application	10
Programmes et initiatives	16
Initiatives de sensibilisation et d'éducation	22
L'accessibilité en 2022	26

Message du ministre

Favoriser un Ontario plus inclusif et accessible.

Je suis heureux de présenter le rapport annuel 2021 sur la [Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario](#) (LAPHO).

Le rapport annuel sur la LAPHO constitue le reflet du dévouement continu et du travail acharné de notre gouvernement et d'innombrables partenaires afin de rendre l'Ontario plus accessible. Le rapport, [qui constitue une exigence en vertu de la loi](#), met en lumière l'interaction avec les intervenants à l'échelle de la province pour tendre vers notre objectif commun d'une province qui offre à tous une chance égale de vivre le rêve ontarien. Il illustre les efforts du gouvernement visant à rendre l'Ontario plus accessible et inclusif. Le rapport est également gage pour le public de transparence et de responsabilisation concernant les activités qui permettent à l'Ontario de devenir le territoire le plus accessible en Amérique du Nord.

En 2021, la pandémie de COVID-19 a continué de présenter des défis pour l'ensemble de la population de l'Ontario, en particulier les aînés et les personnes handicapées.

En réaction à cette situation, les initiatives et services du gouvernement ont été rehaussés et d'autres ont été créés pour permettre d'alléger le fardeau exercé par la pandémie sur les personnes les plus dans le besoin.

Par exemple, le gouvernement s'est associé à l'Association ontarienne de soutien communautaire pour offrir le Programme de transport accessible pour la vaccination – s'assurant ainsi que tous les résidents de l'Ontario qui désiraient avoir accès au vaccin contre la COVID-19 pouvaient se faire vacciner. Nous avons également élargi le Programme ontarien de soutien communautaire, offrant ainsi la livraison à domicile de nourriture, de médicaments et d'autres produits de première nécessité à ceux qui avaient besoin d'assistance.

Partout dans notre formidable province nous avons continué à faire progresser l'accessibilité en continuant de cibler nos efforts dans les quatre domaines clés définis dans notre cadre intergouvernemental intitulé [Faire progresser l'accessibilité en Ontario](#) et lancé en 2020. Les domaines d'intérêt clés sont les suivants :

- une élimination des obstacles dans le milieu bâti
- un gouvernement qui prêche par l'exemple
- une meilleure compréhension de l'accessibilité et une plus grande sensibilisation à celle-ci
- une participation accrue des personnes handicapées à l'économie

Tout au long de 2021, nous avons également reçu des renseignements de première main de la part de plusieurs de nos [comités d'élaboration des normes](#) sur la façon de lutter contre les obstacles à l'accessibilité dans des secteurs précis. Je désire les remercier de leur représentation et de leurs conseils continus.

Ces comités tirent profit des connaissances d'experts en accessibilité, de personnes ayant une expérience vécue et de représentants du secteur et de l'industrie pour aider à élaborer de nouvelles normes ciblées en vertu de la LAPHO.

Trois comités et un sous-comité technique dans le domaine des soins de santé et de l'éducation ont présenté leurs rapports sur les premières recommandations au gouvernement en 2021. Ces rapports ont été publiés en ligne pour recevoir les commentaires du public. Au début de 2022, ces comités ont présenté leurs rapports sur les recommandations finales aux fins d'examen par le gouvernement.

Nous sommes également fiers d'avoir lancé un nouveau [Comité d'élaboration des normes pour la conception des espaces publics](#) dirigé par Julie Sawchuk, stratège distinguée en accessibilité.

Mme Sawchuk est la bonne personne au bon moment pour diriger cette initiative, et grâce à sa détermination et à son expérience, l'Ontario deviendra une province plus accessible alors que nous poursuivons ce cheminement. Ce comité a tenu sa première réunion au printemps 2022.

Le gouvernement a également accueilli Matthew Shaw, renommé défenseur de l'accessibilité et des droits des personnes handicapées, pour présider notre [Conseil consultatif des normes d'accessibilité](#).

Au début de 2022, Rich Donovan, renommé défenseur de l'accessibilité, a été nommé à titre de quatrième examinateur législatif de la LAPHO.

M. Donovan procédera à une vaste consultation du public, y compris des personnes handicapées, recueillera les commentaires et déterminera les endroits où des améliorations peuvent être apportées à la LAPHO.

Je vous encourage tous à participer à ses consultations publiques et je suis impatient de recevoir ses recommandations.

En terminant, je désire remercier personnellement tous les membres de nos comités, les programmes partenaires, les autres paliers de gouvernement et les nombreux membres dédiés des collectivités de notre province qui travaillent activement à faire progresser l'accessibilité en Ontario.

Ensemble, nous créons une province où les compétences et les talents des personnes handicapées sont reconnus et récompensés. Une province plus forte parce qu'elle offre une égalité des chances à tous. Ensemble, nous favorisons un Ontario plus inclusif et accessible.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink that reads "Raymond Cho". The signature is fluid and cursive, with the first name "Raymond" and the last name "Cho" clearly distinguishable.

Raymond Cho
Ministre des Services aux aînés et de l'Accessibilité

Conseil et comités prévus par la loi

Les [comités d'élaboration des normes](#) et le [Conseil consultatif des normes d'accessibilité](#) sont établis en vertu de la LAPHO et contribuent à faire progresser l'accessibilité en Ontario. Ces groupes consultatifs représentent plusieurs voix et secteurs, y compris les personnes handicapées, les municipalités, les entreprises et les organismes communautaires.

Les comités d'élaboration des normes examinent les normes d'accessibilité existantes, et offrent des suggestions de modifications ou proposent de nouvelles normes dans leur domaine d'intérêt. Ils formulent des recommandations au gouvernement sur des façons de repérer, de réduire et d'éliminer les obstacles à l'accessibilité.

Le Conseil consultatif des normes d'accessibilité s'occupe, entre autres, d'informer le ministre des Services aux aînés et de l'Accessibilité des progrès réalisés par les comités d'élaboration des normes dans l'élaboration de propositions de normes d'accessibilité et dans l'atteinte des objets de la LAPHO. Le Conseil prodigue également des conseils au gouvernement dans des domaines d'intérêt définis.

Réalisations des comités d'élaboration des normes

En 2021, le [Comité d'élaboration des normes pour l'éducation de la maternelle à la 12^e année](#) et le [Comité d'élaboration des normes pour l'éducation postsecondaire](#) ont transmis leurs rapports sur les premières recommandations au gouvernement. Ces rapports ainsi que le rapport sur les premières recommandations du [Comité d'élaboration des normes pour les soins de santé](#) ont ensuite été publiés en ligne. À la suite de consultations publiques, les comités ont travaillé à la préparation de leurs rapports sur les recommandations finales durant le reste de l'année. Ces rapports ont été présentés en 2022.

Les deux comités des normes pour l'éducation ont créé un sous-comité technique pour se concentrer sur les transitions entre les différents niveaux d'éducation pour les élèves handicapés, ainsi que vers la population active et la collectivité. Les [premières recommandations](#) du sous-comité sur l'élimination des obstacles durant ces transitions ont également été publiées en ligne en 2021.

Dans le cadre des efforts du gouvernement visant à rendre les espaces publics de l'Ontario plus accessibles et inclusifs, [on a nommé Julie Sawchuk à titre de présidente du Comité d'élaboration des normes pour la conception des espaces publics](#) en 2021. Ce comité examinera les normes d'accessibilité dans les espaces publics extérieurs et intérieurs comme les pistes cyclables, les terrains de jeux, les comptoirs de service et les toilettes accessibles. En tant que stratège en matière d'accessibilité, auteure à succès et conférencière professionnelle, Mme Sawchuk offre un point de vue important en tant que personne ayant une expérience vécue.

Réalisations du Conseil consultatif des normes d'accessibilité

[Matthew Shaw a été nommé nouveau président du Conseil consultatif des normes d'accessibilité](#) en 2021. Le Conseil a également accueilli huit autres nouveaux membres tout au long de l'année. Dans son rôle de président, M. Shaw met à profit sa propre expérience vécue et ses connaissances des pratiques exemplaires en matière d'accessibilité dans différents secteurs, ainsi que son expérience en tant que défenseur des droits des personnes handicapées et de l'accessibilité pour tous. L'une des principales priorités du Conseil en 2021 fut de conseiller le gouvernement sur la façon de lutter contre les obstacles à l'accessibilité créés ou aggravés par la pandémie de COVID-19 pour les personnes handicapées et les organismes du secteur.

En 2021, le Conseil consultatif des normes d'accessibilité a entendu le point de vue de nombreux comités d'élaboration des normes sur les progrès réalisés dans l'élaboration de nouvelles normes d'accessibilité. Le Conseil a également donné des avis au ministre sur la portée du quatrième examen législatif de la LAPHO. Le Conseil a également consulté Services numériques de l'Ontario à propos du Cadre pour la fiabilité de l'intelligence artificielle et a été nommé partenaire permanent du [Partenariat pour un Gouvernement Ouvert](#) de Services numériques de l'Ontario afin de soutenir un engagement envers les données et à l'accessibilité.

Conformité et application

Le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité supervise la conformité à la LAPHO et au [règlement sur les normes d'accessibilité intégrées](#). Le ministère contribue à veiller à ce qu'environ 412 000 organismes s'acquittent de leurs obligations en vertu de la loi. Il s'agit d'organismes qui fournissent des biens, des services ou des installations au public.

Accroître la sensibilisation

Chaque année, le ministère réalise des campagnes ciblées de sensibilisation et d'éducation pour mieux faire connaître les lois et exigences provinciales en matière d'accessibilité.

Le ministère a réalisé plusieurs campagnes par courriel qui ciblaient les secteurs privés et ceux des entreprises et organismes sans but lucratif afin de les aider à respecter les échéanciers pour la présentation de leur [rapport de conformité sur l'accessibilité 2021](#). Le ministère a également publié une vidéo à l'intention de ces organisations contenant des renseignements détaillés sur la façon de préparer leur rapport de conformité. La vidéo était intitulée « Rapports de conformité sur l'accessibilité : Ce que les entreprises et les organismes à but non lucratif doivent savoir » et fut publiée sous forme de [vidéo](#) et de [vidéodescription](#), en anglais et en [français](#).

Pour les organisations désignées du secteur public, la fonction publique de l'Ontario et le Bureau de l'Assemblée législative, le ministère a procédé à de la sensibilisation au téléphone, par courriel et dans les médias sociaux. Cette sensibilisation avait pour objectif d'accroître considérablement le nombre d'organisation à présenter leur rapport de conformité sur l'accessibilité pour 2021.

De même, le ministère publie régulièrement la [Boîte à outils sur la LAPHO](#), un bulletin contenant des ressources pertinentes et des conseils pratiques dont les organisations peuvent se servir pour devenir plus accessibles et mieux comprendre les avantages généraux de l'accessibilité. En 2021, le ministère a publié quatre numéros de la Boîte à outils sur la LAPHO qui comprenait des mises à jour opportunes, des enjeux clés, des ressources et des histoires de réussite. Chacun de ces numéros a été distribué aux quelque 9 000 abonnés de la Boîte à outils sur la LAPHO.

Assurer la conformité

La Direction de l'assurance de la conformité à la LAPHO du ministère s'occupe d'assurer la conformité aux normes d'accessibilité et à d'autres exigences en vertu de la LAPHO. Elle le fait au moyen d'une approche réglementaire moderne qui comprend : offrir des renseignements pour mieux sensibiliser les organisations aux lois provinciales en matière d'accessibilité, procéder à des vérifications des organisations pour s'assurer qu'elles respectent les exigences et faire appliquer les exigences en cas de persistance de la non-conformité, le cas échéant.

Activités de conformité et d'application en 2021

Rapport de conformité sur l'accessibilité autocertifié

Le règlement sur les normes d'accessibilité intégrées établit que certaines organisations sont tenues de présenter des rapports de conformité sur l'accessibilité. Ces organisations sont les suivantes :

- les entreprises et organismes sans but lucratif comptant 20 employés ou plus;
- toutes les organisations désignées du secteur public;
- les organismes de la fonction publique de l'Ontario;
- les organismes du Bureau de l'Assemblée législative.

Ces organisations sont tenues de confirmer qu'elles ont respecté leurs exigences en matière d'accessibilité en répondant à différentes questions. Comme décrit dans la LAPHO, chaque organisation doit rendre son rapport public.

Chaque secteur a un calendrier différent pour la présentation de ces rapports :

- le gouvernement provincial, qui comprend la fonction publique de l'Ontario et le Bureau de l'Assemblée législative, présente des rapports **chaque année**;
- toutes les organisations désignées du secteur public doivent faire rapport **aux deux ans**;
- toutes les organisations du secteur privé ainsi que les entreprises et organismes sans but lucratif comptant 20 employés ou plus doivent faire rapport **tous les trois ans**.

Le gouvernement provincial et les organisations désignées du secteur public devaient présenter un rapport de conformité au plus tard le 31 décembre 2021. Pour ce cycle de présentation de rapport, 92 % des organisations désignées du secteur public et 100 % des organismes du gouvernement provincial ont présenté leurs rapports.

Les entreprises et organismes sans but lucratif comptant 20 employés ou plus devaient à l'origine présenter leurs rapports de conformité au plus tard le 31 décembre 2020. Toutefois, en réponse aux défis vécus par les entreprises au cours de la pandémie de COVID-19, cette date limite a été reportée au 30 juin 2021. Environ 15 000 entreprises et organismes sans but lucratif ont présenté leurs rapports.

Vérifications

Le ministère effectue deux types de vérification pour surveiller la conformité avec la LAPHO :

1. **Les audits d'attestation** servent à faciliter la préparation des rapports de conformité sur l'accessibilité pour les organisations qui :
 - ont déjà présenté des rapports, mais qui n'ont pas réussi à respecter la date limite la plus récente pour la présentation de leur rapport;
 - ont présenté un rapport indiquant une non-conformité;
 - n'ont jamais présenté de rapport.
2. **Les audits de vérification** servent à s'assurer que les organisations qui ont indiqué leur conformité dans leur rapport respectent bien les exigences dans les faits. Les audits de vérification sont réalisés chaque année pour obtenir et vérifier les preuves de conformité.

Le ministère était au courant des conséquences négatives de la pandémie de COVID-19 sur les organisations devant faire rapport tout au long de 2021. Par conséquent, le ministère s'est concentré à aider les organisations à comprendre et à respecter plus facilement leurs exigences grâce à divers projets et activités favorisant et soutenant la conformité à la LAPHO.

De façon générale, en 2021, le ministère a lancé :

- 445 audits d'attestation (247 ont été achevés au 31 décembre 2021)
- 34 audits de vérification (22 ont été achevés au 31 décembre 2021).

Quelque 208 audits supplémentaires qui avaient été reportés des années précédentes ont également été achevés. De ce nombre, on compte 189 audits de vérification et 19 audits d'attestation.

Au total, 211 audits de vérification ont été réalisés en 2021. Ces audits évaluaient les sections portant sur les exigences générales du règlement sur les normes d'accessibilité intégrées et de la LAPHO, ainsi que les normes pour les services à la clientèle, l'information et les communications, le transport et l'emploi.

Les résultats des 211 audits de vérification réalisés se ventilent comme suit :

- 195 organisations désignées du secteur public ont fait l'objet d'un audit, pour un total de 112 exigences.
 - Le taux le plus élevé de conformité pour les organisations désignées du secteur public était en lien avec la mise en place de politiques relatives aux services à la clientèle, l'utilisation d'animaux d'assistance et de personnes de soutien et les avis de perturbation temporaire, alors que 96 % des organisations vérifiées étaient conformes.
 - Le taux de conformité le plus bas pour les organisations désignées du secteur public se rapportait aux plans d'adaptation individualisés et documentés, alors que seulement 59 % des organisations ont indiqué s'y conformer.
- Seize entreprises et organismes sans but lucratif ont fait l'objet d'une vérification, pour un total de 33 exigences.
 - Le taux le plus élevé de conformité pour le secteur des entreprises et des organismes sans but lucratif se rapportait au processus de recrutement, aux avis donnés aux candidats retenus et au processus de retour au travail, alors que 56 % des organisations vérifiées étaient conformes.
 - Le taux de conformité le plus bas pour le secteur des entreprises et des organismes sans but lucratif se rapportait à la mise en place de politiques en matière d'accessibilité et à l'offre de formation, alors que seulement 13 % des organisations s'y conformaient.

Afin de définir des tendances à long terme en matière de conformité dans tous les types d'organisations, quatre exigences fondamentales font constamment l'objet d'une vérification, année après année. Ces exigences ont été choisies parce qu'elles correspondent à l'esprit de la loi et sont les plus aptes à évaluer les progrès visant à rendre l'Ontario plus accessible.

Ces quatre exigences fondamentales sont les suivantes :

- mise en place de politiques en matière d'accessibilité;
- préparation de plans d'accessibilité pluriannuels;
- formation du personnel;
- mise en place d'un système de rétroaction.

Pour 2021, le taux de conformité aux exigences fondamentales était d'environ 77 %.

Application

Lorsque les audits permettent de conclure que les organisations vérifiées sont non conformes, le ministère collabore avec elles afin qu'elles atteignent la conformité avant d'envisager des mesures exécutoires. Lorsqu'une organisation se trouve constamment en situation de non-conformité, son dossier peut être transféré à un inspecteur du ministère qui détermine les mesures exécutoires appropriées, y compris délivrer des ordres du directeur ou des pénalités administratives monétaires.

Des délais liés à la conformité ont été accordés aux organisations ayant subi les conséquences négatives de la pandémie pour leur donner plus de temps pour répondre et fournir des preuves justificatives de leur conformité au besoin. Par conséquent, moins de cas de non-conformité ont mené à des mesures exécutoires en 2021. Plus précisément, 99,5 % des audits de vérification ont permis de conclure à la conformité sans devoir transférer le dossier à un inspecteur à des fins d'application, et aucun ordre du directeur ni pénalité monétaire n'ont été délivrés.

Programmes et initiatives

Réponse à la pandémie de COVID-19

Chaque année, le ministère investit dans des programmes et initiatives pour permettre d'améliorer la vie quotidienne des personnes handicapées et des aînés. Alors que la pandémie de COVID-19 et le confinement provincial se sont poursuivis en 2021, le ministère a réagi en offrant un certain nombre d'initiatives et de services pour aider ces groupes.

Par exemple, le [Programme ontarien de soutien communautaire](#), établi en 2020, a continué d'offrir la livraison de nourriture, de médicaments et d'autres produits de première nécessité aux aînés à faible revenu et aux personnes handicapées dans le besoin partout en Ontario. En 2021, le programme a permis d'effectuer plus de 1,3 million de livraisons.

Le gouvernement a également investi 3,7 millions de dollars dans un [partenariat avec l'Association ontarienne de soutien communautaire](#) pour aider les personnes handicapées, y compris les aînés à mobilité réduite, à faire un aller-retour jusqu'aux lieux de vaccination pour recevoir leur vaccin grâce au [Programme de transport accessible pour la vaccination](#). En 2021, le programme a permis d'effectuer environ 2 300 transports. De plus, le ministère a contribué à éliminer les obstacles pour les Ontariennes et Ontariens handicapés aux lieux de vaccination en mettant sur pied une fiche de conseils sur l'accessibilité contenant des renseignements clairs sur la façon d'offrir des services accessibles durant le processus de vaccination.

Durant la période où les centres de conditionnement physique et de loisirs étaient fermés en raison de la pandémie de COVID-19, l'Ontario a pris des mesures pour faire en sorte que les personnes handicapées puissent poursuivre leur physiothérapie. La province y est parvenue en présentant des modifications réglementaires en vertu de la [Loi de 2020 sur la réouverture de l'Ontario \(mesures adaptables en réponse à la COVID-19\)](#), qui reconnaissaient la nécessité d'un accès continu aux services et installations de physiothérapie.

Programme de certification en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen

Le [programme de certification en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen](#) aide à sensibiliser les propriétaires de bâtiments en Ontario aux modifications particulières relatives à l'accessibilité qu'ils peuvent apporter pour améliorer leurs installations. Le gouvernement a offert un financement à la Fondation Rick Hansen pour lancer le programme dans des municipalités aux quatre coins de la province et évaluer l'accessibilité d'un maximum de 250 bâtiments sélectionnés. Des évaluations gratuites de l'accessibilité à ces emplacements allaient bon train en 2021, bien que le programme ait fait face à des retards de mise en œuvre en raison de la pandémie de COVID-19.

Project SEARCH

[Project SEARCH](#) est un programme de formation professionnelle qui offre une expérience d'emploi à des jeunes ayant une déficience intellectuelle pour les aider à se préparer à passer de l'école secondaire au milieu du travail. Dans le cadre de Project SEARCH, le ministère a octroyé du financement à l'Hôpital de réadaptation pour enfants Holland Bloorview afin de soutenir une initiative appelée Employment Inclusion Project. La première étape de cette initiative a été achevée en 2020-2021. Dans le cadre de Project SEARCH, le ministère de l'Éducation dirige une initiative qui aidera les élèves handicapés à acquérir des compétences professionnelles. Ce projet se déroule tout au long de 2021 et se terminera au début de 2022.

Nouvel outil en ligne pour les permis de stationnement accessible

Le ministère a [soutenu le lancement](#) d'un nouvel [outil de renouvellement en ligne](#) qui permet aux détenteurs de permis de stationnement accessible permanents de renouveler, remplacer ou modifier les renseignements sur leur permis de façon plus rapide et plus simple. Cette option numérique fonctionne sur un ordinateur,

une tablette ou un téléphone intelligent et peut s'utiliser dans le confort de son foyer. Ceci élimine les obstacles pour les personnes handicapées, puisqu'elles n'ont plus à se présenter dans un centre ServiceOntario en personne ni à dépendre de la poste pour avoir accès à ces services.

Programme de subventions pour des collectivités inclusives

Le [Programme de subventions pour des collectivités inclusives](#) aide les municipalités, les organismes locaux et les collectivités autochtones à rendre les collectivités ontariennes plus inclusives et accessibles.

En 2021, le gouvernement [a investi 2.9 millions de dollars](#) sur deux ans au moyen de ce programme pour aider 55 projets communautaires diversifiés et mobilisants qui ont eu une incidence positive sur la qualité de vie des personnes handicapées et des adultes plus âgés.

Soutien au Abilities Centre

[L'Abilities Centre de Whitby](#) est un carrefour communautaire qui offre des programmes inclusifs pour aider à renforcer les aptitudes à la vie quotidienne et les possibilités d'emploi des personnes handicapées tout en faisant également la promotion de la valeur de l'embauche inclusive auprès des employeurs. Dans le cadre du [Budget de l'Ontario de 2021](#), le gouvernement a renforcé son soutien au Abilities Centre en investissant 4,5 millions de dollars supplémentaires sur trois ans à compter de 2021-2022.

Une partie de ce financement est allée au programme LEAD ON de l'Abilities Centre, qui aide les organismes à intégrer l'accessibilité et l'inclusion à leur planification organisationnelle et à leurs processus. Ceci contribue à augmenter la contribution et la participation des personnes handicapées au sein de leur organisation.

Programme InterActions pour le changement

Le ministère octroie un financement à des organismes sans but lucratif, à des associations de l'industrie et à des associations professionnelles dans un large éventail de secteurs au moyen du [programme InterActions pour le changement](#) afin de sensibiliser leurs intervenants aux avantages de l'accessibilité et de favoriser la conformité réglementaire à la LAPHO.

Au total, le gouvernement investit jusqu'à 1,3 million de dollars pour soutenir 14 projets grâce au programme InterActions pour le changement 2021-2022. Les objectifs du programme 2021-2022 visent à se relever de la pandémie de COVID-19, à innover en ligne et à tirer profit des pratiques exemplaires en matière d'inclusion et d'accessibilité.

Les [récipiendaires du programme 2021-2022](#) incluent :

- École nationale de ballet du Canada
- Hockey sonore Canada
- Le Council for Persons with Disabilities Peterborough
- Ressources humaines, industrie électrique du Canada
- Parlons sciences
- Le centre communautaire juif Miles Nadal
- La Chambre de commerce de l'Ontario
- Orchestras Canada/Orchestres Canada
- Le Conseil canadien du commerce de détail
- L'Université Ryerson (renommée Université métropolitaine de Toronto en avril 2022)
- RH Camionnage Canada
- L'Université de Waterloo
- L'Université de Windsor

Programme InterActions pour le changement – faits saillants des projets pour 2021-2022

École nationale de ballet du Canada

En 2021-2022, le ministère octroie plus de 100 000 \$ au projet [Inclusive Movement for Kids de l'École nationale de ballet du Canada](#) par l'entremise du programme pour permettre aux enfants de toutes capacités en Ontario de découvrir et d'aimer la danse.

Orchestras Canada/Orchestres Canada

En 2021-2022, le ministère octroie un financement d'environ 48 000 \$ à Orchestras Canada/Orchestres Canada pour mettre sur pied et offrir six webinaires dirigés par des experts afin de renseigner les organismes sans but lucratif des arts de la scène de l'Ontario sur leurs obligations juridiques en vertu de la LAPHO.

Ressources humaines, industrie électrique du Canada

Pour 2021-2022, le ministère octroie plus de 100 000 \$ à Ressources humaines, industrie électrique du Canada pour créer un ensemble tout ontarien d'outils de référence, de matériel pédagogique et de brèves vidéos. Ce financement permettra aux employeurs du secteur de l'électricité d'étendre des possibilités d'emplois aux personnes de toutes capacités.

Cadre Faire progresser l'accessibilité en Ontario

En 2020, le gouvernement a annoncé son cadre Faire progresser l'accessibilité en Ontario, qui énonçait les principaux domaines d'intérêt et les initiatives à l'échelle du gouvernement. En 2021, le ministère a consolidé [les renseignements à propos du cadre](#) sur une nouvelle page Web sur ontario.ca.

Initiatives de sensibilisation et d'éducation

Mieux faire connaître les normes d'accessibilité de l'Ontario permet aux organisations de réduire les obstacles pour les personnes handicapées. En 2021, le ministère a continué d'offrir des renseignements ciblés aux organisations de tous les secteurs sur la façon de promouvoir l'accessibilité à l'intérieur et à l'extérieur de leur organisation, en plus de les aider à respecter leurs exigences relatives à l'accessibilité. Les activités de sensibilisation ont inclus différentes initiatives : publication de bulletins à l'intention des intervenants, création et distribution de ressources utiles et promotion du Mois national de la sensibilisation à l'emploi des personnes en situation de handicap en octobre.

Campagne de marketing pour le Mois national de la sensibilisation à l'emploi des personnes en situation de handicap

Du 27 septembre au 31 octobre 2021, le ministère a réalisé une campagne de marketing pour faire connaître le Mois national de la sensibilisation à l'emploi des personnes en situation de handicap auprès des employeurs -- y compris des entreprises, des organismes sans but lucratif -- et des personnes handicapées. La campagne s'est déroulée dans les médias sociaux, incluant Facebook, Twitter, LinkedIn et Pinterest. Les publicités ont attiré des visites sur les pages Web du ministère, incluant ontario.ca/entreprisesaccessibles (qui contenait de l'information à l'intention des employeurs), ainsi que ontario.ca/personneshandicapees et ontario.ca/accessibiliteinfo (qui contenait de l'information à l'intention des personnes handicapées). De façon générale, la campagne a généré environ 18 000 clics sur les liens.

Événements et diffusion d'annonces du ministre

En 2021, l'Ontario a graduellement mis de l'avant son plan de déconfinement. Le ministre Cho a participé à des événements virtuels et en personne organisés par le ministère et des intervenants pour mettre en lumière l'importance de l'accessibilité ainsi que les initiatives et priorités du gouvernement en matière d'inclusion.

Contribuer à rendre les municipalités plus accessibles

Le ministre a fait la promotion de l'engagement du gouvernement à rendre les collectivités plus inclusives en s'associant avec les municipalités et les intervenants pour apporter une plus grande accessibilité aux aspects de la vie quotidienne, y compris le transport en commun et l'infrastructure. En voici des exemples :

- Congrès de la Rural Ontario Municipal Association (du 25 au 26 janvier)
- Projet d'infrastructure de transport en commun accessible dans la [région de Peel](#) (12 février)
- Congrès de l'Ontario Good Roads Association (du 22 au 25 février)
- Annonce concernant les [Subventions pour des collectivités inclusives](#) (6 avril)
- Projet d'infrastructure de transport en commun accessible dans [l'est de Mississauga et l'ouest de Toronto](#) (10 juin)
- Annonce concernant [des services de transport accessible vers les lieux de vaccination](#) (22 juin)
- Association des municipalités de l'Ontario (du 15 au 18 août).

Collaborer avec les entreprises pour informer et faire la démonstration de lieux de travail inclusifs

Le ministre Cho a rencontré des employeurs et des partenaires communautaires pour mettre en lumière la nécessité d'offrir des lieux de travail accessibles, de la formation et des possibilités d'emploi aux personnes handicapées. En voici des exemples :

- Annonce concernant [de la formation et des possibilités d'emploi dans le secteur des médias accessibles](#) (17 mai)
- Visite du ministre chez Onward Manufacturing (16 septembre).

Célébrer et reconnaître les personnes handicapées et les chefs de file en matière d'accessibilité

Tout au long de l'année, le ministre Cho a sensibilisé aux avantages de l'inclusion en célébrant les chefs de file de l'accessibilité et en renforçant l'engagement du gouvernement visant à rendre l'Ontario plus accessible. En voici des exemples :

- [Prix David C. Onley pour le leadership en matière d'accessibilité](#) (28 mai)
- [Semaine nationale de l'accessibilité](#) (29 mai au 4 juin) – déclaration du ministre (31 mai)
- [Course Terry Fox](#) – déclaration du ministre (16 septembre)
- Déclaration du ministre concernant le [Mois national de la sensibilisation à l'emploi des personnes en situation de handicap](#) (6 octobre)
- Visite du ministre à Peterborough en lien avec l'accessibilité (18 octobre)
- Visite du ministre à Whitney en lien avec l'accessibilité (19 octobre)
 - Cabines Four Seasons Algonquin
 - Camping et glamping Four Corners Algonquin

- Motel Algonquin Dreamcatcher, motel East Gate et motel Rolling Rapids
- Camp Bongopix
- [Journée internationale des personnes handicapées](#) – déclaration du ministre (3 décembre)
- Annonce du programme InterActions pour le changement concernant l'[École nationale de ballet du Canada](#) (8 décembre)
- Visite du ministre à l'Institut national canadien pour les aveugles et démonstration de briques LEGO en braille (15 décembre)

Faire progresser les normes d'accessibilité et déterminer les pratiques exemplaires

L'Ontario continue de tirer profit de l'amélioration de l'accessibilité pour les Ontariennes et Ontariens handicapés en renforçant ses normes d'accessibilité. En 2021, on [a annoncé la nomination de Matthew Shaw au poste de président du Conseil consultatif des normes d'accessibilité](#) en avril et [la nomination de Julie Sawchuk au poste de présidente du Comité d'élaboration des normes pour la conception des espaces publics](#) en décembre.

L'accessibilité en 2022

Tout en réfléchissant aux progrès réalisés en 2021 afin de faire progresser l'accessibilité dans notre province, nous devons féliciter les nombreux défenseurs de l'accessibilité en Ontario qui travaillent sans relâche chaque année pour faire de la province un endroit plus inclusif. En 2022, le gouvernement continuera de façonner et d'améliorer ses programmes et services aux côtés de ces défenseurs de l'accessibilité afin de faire une véritable différence pour les aînés et les Ontariennes et Ontariens handicapés. Les principaux jalons incluront la nomination du quatrième examinateur législatif de la LAPHO tôt dans l'année et la présentation des rapports sur les recommandations finales de différents comités d'élaboration des normes. Ces jalons contribueront à forger l'orientation future des efforts d'accessibilité dans l'ensemble de la province et permettront au gouvernement de favoriser un Ontario plus inclusif et accessible.

